

heureux. Si je vous faisais part de mes impressions, vous pourriez m'accuser de partialité ; il vaut donc mieux me taire.

La fabrique d'unis n'est pas représentée. C'eût été le cas cependant d'éveiller la sollicitude du gouvernement. Nous aurions vu, enfin, si vous pouvez, avec avantage, soutenir cette rude guerre que vous font la Suisse et la Prusse rhénane.

En résumé, la fabrique lyonnaise aurait donné, soit à l'Étranger, soit à la France entière, une toute autre idée de son importance, si plusieurs grandes et savantes maisons, dans les unis comme dans les façonnés, s'étaient présentés aux Champs-Élysées.

Voulez-vous que l'étranger retourne dans ses foyers abattu et découragé, lorsque parmi tous les exposants lyonnais il en aura trouvé si peu qui aient captivé son attention. Est-ce là ce qu'on appelle une exhibition bien entendue, bien compacte par son unité, comme par son mérite ? Et qui accuser ? si ce n'est le jury de votre département, et les hommes de votre industrie.

Cependant la presse parisienne s'est emparée, et pour cause, de quelques exposants, et leur a prodigué des éloges, mais les éloges les plus faux, et les plus sottement débités. C'est, si je me le rappelle bien, le *Moniteur industriel* qui contenait, dans un de ses numéros, un article singulier sur le compte d'un manufacturier de Lyon. Ce que j'ai oublié, après avoir lu ce journal, c'est le nom du fabricant, mais ce que je n'ai pas oublié, c'est l'étoffe dont il parlait.

Il s'agissait d'un drap de soie tout cuit de 150 portées de chaîne triple, tissée en 18 pouces, sur un peigne de 222 dents au pouce, qu'on aurait eu l'inconcevable talent d'établir à 5 f. 40 le mètre. Indépendamment de l'immense difficulté de fabrication qu'offre un peigne et un compte de chaîne aussi réduit, je vous demande s'il n'est pas possible que la valeur seulement du poids de la soie ne dépasse pas ce prix désigné de 5 f. 40 c.

Ou ce paragraphe est dû à un ami trop complaisant, ou il est, depuis la première ligne jusques à la dernière, le résultat d'une longue erreur typographique.

Que vous dire, en finissant cette lettre, sinon vous répéter ce que je vous ai annoncé en la commençant ; en 1839, comme en 1834, on s'est éloigné, en général, du but primitif de l'exposition ! Elle n'est plus qu'une foire qui attire les passants : et maint marchand vient y faire une quarantaine pour écouler à bas prix ou solder en bloc les antiquailles restaurées de tous ses magasins.

Le jury central n'est pas assez sévère, il devrait être moins facile à admettre les exposants parisiens ; car ce sont eux, en général, qui ont envoyé les produits les plus grotesques. Les prix devraient être indiqués sur chaque objet exposé. De plus, ils devraient être soumis à un jury vérificateur. Croyez-le bien, il n'y a pas autre chose parmi ces gens qui donnent un prix pour un autre que des quêteurs de croix d'honneur. Beau mérite, par ma foi, que de devoir une décoration au mensonge et à la fraude !

C. Q.